

LE JOURNAL DE RIVES

N° 149 - OCTOBRE 2026



DOSSIER | 10-11
Aménagement :
un centre-ville métamorphosé

VIE SOCIALE | 12-13
Le CCAS se réorganise

ÉVÉNEMENT | 17
En route vers la magie
des fêtes!

BOULANGERIE PATISserie SNACKING

boulangerie artisanal. produits 100% maison



Mange Quignon

142 RUE DE LA RÉPUBLIQUE 38140 RIVES

04 76 91 41 05

Vous souhaitez **vendre, acheter, estimer gratuitement** votre bien ?

SAFTI
ça le fait !

Cyrille Riant,
votre conseiller de proximité,
vous accueille et vous accompagne
dans tous vos projets



Cyrille Riant
Conseiller Indépendant en immobilier
Secteur Rivois
06 89 66 96 30
cyrille.riant@safTi.fr - www.safTi.fr
Agent commercial - RSAC GRENOBLE - n°829 139 583 00019



Thomas DUCHAMP
Gérant

Agence ATTILA VOIRON
10 ZA Les Granges, 38140 CHARNÈCLES
07 50 56 71 78 / tduchamp@attila.fr

Nous défendons votre Capital-toit

attila.fr

ALAIN TODESCHINI

Chauffage - Sanitaire - Climatisation
Energies Nouvelles



www.alain-todeschini.com
contact@alain-todeschini.fr

RENAGE
Tél. 04 76 91 13 47

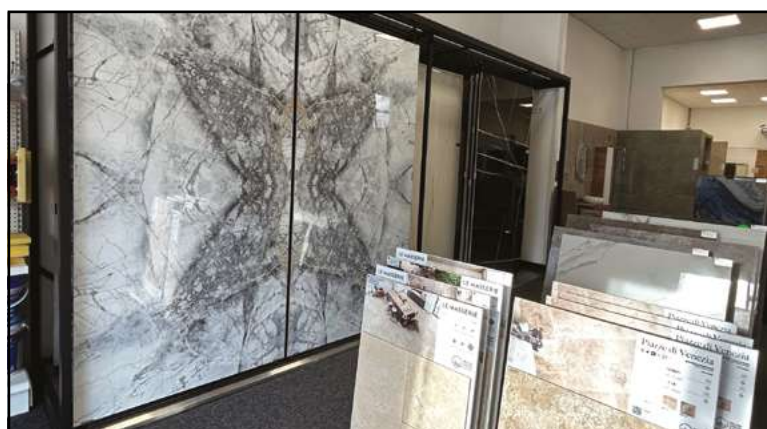
50 rue Jean Moulin, ZI Le plan - 38140 RENAGE

contrats d'entretien & dépannages chaudières toutes énergies



- Adoucisseurs et traitements de l'eau
- Pompes à chaleur

50 rue Jean Moulin, ZI Le plan - 38140 RENAGE
Tél.: 04 76 91 13 47



Carrelages - Salles de bains - Vente et pose
Horaires de 8h30 à 12h et de 14h à 18h



**CERAMIC
& QUARTZ**

200 rue Louis Neel - 38140 RIVES - 04 76 06 19 67
contact@ceramic-quartz.com



www.ceramic-et-quartz.fr



ceramic & quartz



VIDANGE ASSAINISSEMENT

06 81 65 78 61

24h/24 · 7j/7

Débouchage / Curage /
Assainissement / Vidange et mise en conformité
de fosses septiques.



SOMMAIRE

4

RÉTROSPECTIVE

5-8

ACTUALITÉS
MUNICIPALES

9

FESTIVITÉS

10-11

DOSSIER

12-13

VIE SOCIALE

14

COMMERCES
ET SERVICES

15

INTERCOMMUNALITÉ

16

VIE ASSOCIATIVE

17

ÉVÉNEMENT

18

DERNIÈRE MINUTE

AGENDA | 19
ÉTAT-CIVIL | 19

INFOS MUNICIPALES

Directeur de la publication :
Julien STEVANT

Rédaction et photographies :
Service communication

Mise en page: Marion GRECO
Impression : Imprimerie RUZZIN, Moirans



Régie publicitaire :
Éditions BOURSIER - 06 08 86 29 44

Distribution: DSPAMS
Pour toute correspondance
ou envoi d'information :
Service communication - 04 76 91 46 44

Chères Rivoises, Chers Rivois,

Notre commune avance, se transforme et se réinvente, toujours avec ce même objectif: améliorer votre quotidien et préserver ce qui fait notre force, notre sens du collectif et du bien-vivre ensemble.

Un été vivant et chaleureux

Les récents mois ont vu notre centre-ville poursuivre sa grande métamorphose. Grâce à des espaces publics repensés, des cheminements piétons élargis et sécurisés, ainsi qu'à une végétalisation généreuse, notre cœur de ville offre un visage moderne, chaleureux et tourné vers l'avenir. Ces aménagements durables, couplés à la rénovation profonde de nos réseaux souterrains menée avec le Pays Voironnais, garantissent la vitalité et la pérennité de notre cadre de vie pour les décennies à venir. Cet élan s'est prolongé tout au long d'une **belle saison estivale** qui vient de s'achever. Le festival des Outre-mer, le Corso, les Mercredis de l'été... Autant de moments forts de fêtes en famille, entre amis ou collègues, de véritables instants de joie et de convivialité partagés autour de nos commerçants, artisans et des buvettes associatives. Une magnifique saison placée sous le signe de la culture, des échanges et des sourires.

S'adapter aux défis climatiques

Cet été a également été marqué **par une canicule longue et éprouvante**, reflet direct du changement climatique. Face à cette épreuve, les services de la Maison de l'Orgère se sont pleinement mobilisés auprès des personnes fragiles. Conscients que cet épisode ne sera malheureusement pas le dernier, nous agissons dès à présent: le travail de végétalisation et de désimper-méabilisation engagé depuis plusieurs années offre déjà un centre-ville plus clair et plus arboré. Nous travaillerons prochainement sur de nouvelles solutions pour créer des espaces de fraîcheur supplémentaires.

Solidarité et vie associative

Transformer une ville, c'est aussi et surtout prendre soin de ses habitants. C'est le sens de la réorganisation de notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) autour de la Maison de l'Orgère. En unissant nos forces et en structurant notre action autour d'un véritable guichet unique, nous simplifions vos démarches et renforçons notre bouclier de solidarité. Qu'il s'agisse d'accompagner nos aînés, de lancer de nouveaux dispositifs de répit comme le «Café des aidants», ou de soutenir les familles, notre engagement aux côtés des plus fragiles est total et indéfectible. Cette énergie se retrouve également dans le lancement **de la saison associative et sportive 2026-2027**. Les entraînements ont repris, les compétitions ont recommencé et nos équipements ont retrouvé leur effervescence. De tous âges et de tous niveaux, chacun a pu renouer avec son club. Derrière chaque performance, il y a des jeunes qui apprennent, des éducateurs et entraî-

ÉDITORIAL

neurs qui transmettent, et surtout des bénévoles dont la générosité fait battre le cœur de nos associations. Je souhaite à toutes et à tous une magnifique saison, riche en rencontres, en progrès et en fierté partagée.

Rigueur financière et transparence

Dans un contexte national et international difficile où l'économie est émaillée de contraintes et où les dotations de l'État baissent, la commune s'adapte pour préserver ses capacités financières. Nous travaillons actuellement sur **un plan pluriannuel de fonctionnement** visant à baisser les dépenses, mutualiser les bâtiments et les services, et penser à l'échelle du bassin de vie avec nos communes voisines, tout en préservant la qualité de service aux Rivois, sans dégradation et **sans augmentation d'impôt**. De même, notre **plan d'investissement pluriannuel est programmé et sécurisé** pour aller chercher activement des subventions. Nous devons faire aussi bien, voire mieux, avec moins: c'est une gestion de bon sens.

Dans la même exigence de rigueur et de probité, **je vous confirme que la saisine annoncée a bien été effectuée cet été auprès de Madame la Préfète et de Madame la Présidente de la Chambre Régionale des Comptes d'Auvergne-Rhône-Alpes**. Nous avons demandé **un contrôle approfondi des comptes de la Mairie ainsi que des structures et personnes satellites** pour faire pleine lumière sur diverses interrogations et pratiques douteuses concernant l'utilisation des deniers publics. **Si des irrégularités de gestion avérées sont mises en lumière**, nous saisirons immédiatement les autorités compétentes pour **demande réparation au nom de la commune**.

Vers la magie des fêtes

Rives est une ville vivante, animée par la richesse de ses associations et l'énergie de ses commerçants. Alors que s'annonce **la magie de Noël** (du 4 décembre au 2 janvier 2027), notre ville va revêtir ses habits de lumière pour proposer une fin d'année féerique, jalonnée de rendez-vous pour toute la famille. Sachons cultiver ces instants de partage à la patinoire ou au parc de l'Orgère. C'est ensemble, par notre civisme, notre bienveillance et notre participation active à la vie locale — à l'image du futur recensement de notre population en 2027 qui construira notre avenir —, que nous continuons de faire battre le cœur de Rives.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et un magnifique automne dans notre commune!

Fidèlement,

Votre Maire
Vice-Président du Pays Voironnais

RETOURS EN IMAGES SUR LES MOMENTS FORTS DE LA VIE RIVOISE



📌 Une rentrée scolaire sans fausse note

Même si c'est déjà de l'histoire ancienne, la rentrée des classes du 1^{er} septembre dernier s'est bien déroulée pour les 447 élèves accueillis dans les écoles communales (73 et 70 dans les écoles maternelles Aimé Césaire et Pierre Perret, 160 et 144 dans les écoles élémentaires Libération et Victor Hugo). Le Jour J, Julien Stevant et une délégation d'élus ont accompagné Roselyne Gros-Balthazard, l'inspectrice académique pour vérifier auprès des enseignantes que tout était en ordre pour lancer cette nouvelle année scolaire.



📌 Le patrimoine à l'honneur

Les Journées européennes du patrimoine ont encore une fois rencontré un franc succès populaire avec la désormais traditionnelle exposition de véhicules rares et de collection, les visites guidées de nos monuments, les conférences et la magnifique exposition organisée pour fêter les 10 ans du groupe Mémoires de Rives.



DE NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL DANS LES SERVICES MUNICIPAUX!

Afin de vous proposer des amplitudes d'accueil plus larges et plus adaptées, la ville de Rives a mis en place de nouveaux horaires d'ouverture au public.

Ainsi, l'accueil de l'Hôtel de ville et le service État-civil vous accueillent:

- Lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30.
 - Mardi de 8h à 13h (fermeture l'après-midi).
 - Mercredi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
 - Vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 16h.
- Le service Éducation (vie scolaire et péris-**

colaire), transféré au second étage de la Maison de l'Orgère cet été, est quant à lui accessible aux horaires suivants:

- Lundi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.
- Mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
- Mercredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h.
- Vendredi de 7h30 à 12h30 (fermeture l'après-midi).

Les services du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Maison de l'Orgère vous ouvrent désormais leurs portes:

- Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de

13h30 à 18h.

- Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Enfin, l'accueil des services techniques municipaux (80 avenue Jean Moulin) est ouvert:

- Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
- Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.



NOUVEAUX HABITANTS 2026, FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Comme le veut la tradition, les Rivoises et Rivois installés en 2026 dans notre commune sont invités à participer à une cérémonie conviviale afin de découvrir l'organisation municipale et d'échanger avec les élus autour du verre de bienvenue, vendredi 27 novembre à partir de 19h en mairie.

Les inscriptions sont obligatoires au 04 76 91 46 44 ou par mail à accueil@ville-de-rives.fr



VIE DES SERVICES: DE NOUVELLES IMPLANTATIONS POUR VOS SERVICES DE PROXIMITÉ



Depuis la fin de l'été, plusieurs services municipaux ont été déplacés afin de vous proposer une organisation plus judicieuse et une qualité d'accueil optimale. Petit tour d'horizon.

Poursuivant l'objectif de réunir en un même lieu l'ensemble des services dédiés à la famille, les services vie scolaire et périscolaire ont ainsi été transférés à la Maison de l'Orgère pour devenir un grand service Éducation, intégrant la gestion de la crèche et le multi-accueil municipal La Ribambelle ainsi que celle du Conseil municipal des enfants. Installés au deuxième étage (accessible par ascenseur), ils constituent désormais avec le CCAS un pôle totalement dédié à la famille, du plus jeune âge jusqu'aux seniors.

Les locaux laissés disponibles par ce déménagement, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, accueillent désormais le service des titres biométriques (cartes d'identité et passeports) en proposant une nouvelle facilité d'accès et surtout un espace d'accueil plus grand et plus convivial aux très nombreux usagers qui le sollicitent quotidiennement.

Enfin, le nouveau service culture et rayonnement de la cité (intégrant l'animation et la vie associative) a quitté la Maison de l'Orgère pour s'installer au deuxième étage de l'hôtel de ville. Il rejoint ici le service communication avec l'objectif d'améliorer l'information autour des événements culturels et des manifestations associatives.

PRENEZ SOIN DE VOS HAIES POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS!

Comme chaque année en cette période, il est important de rappeler que chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et de tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils se situent en bordure des voies de circulation publiques et privées. Ceci afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant). La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait. Il convient de noter que l'exécution d'office de l'élagage des plantations privées riveraines d'une voie communale, aux frais des propriétaires défaillants est prévue par la loi. Des courriers adressés aux propriétaires dont les plantations poseraient problèmes sont à ce titre en préparation, afin de faire respecter cette réglementation.

LA RÉFECTION DU PONT DU CHÂTELARD A ENFIN DÉBUTÉ

Fermé depuis 2023 en raison de risques d'effondrement, le pont du Châtelard, dit aussi le pont de la route des Forges, a entamé sa réfection début septembre. Situé sur le territoire partagé des communes d'Apprieu et de Saint-Blaise de Buis, ce pont constituait un point de passage très fréquenté par les habitants du secteur pour qui sa réouverture, prévue en fin d'année, est un vrai soulagement. Pendant toute la durée de ce chantier, le franchissement de la Fure sera impossible pour les piétons et les cycles, mais les espaces naturels alentours resteront néanmoins accessibles, malgré des places de stationnement limitées par l'emprise du chantier.



EN 2027, RECENSONS-NOUS!

En 2027, Rives réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 21 janvier prochain.

Ce devoir civique rendu obligatoire par la loi du 7 juin 1951, le recensement soulève toujours de nombreuses interrogations parmi les habitants. Voici quelques réponses aux principales questions que vous êtes en droit de vous poser quand on vous interroge sur :

Mon logement?

Pour connaître votre type d'habitation (année de construction, surface, etc.) et pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

Mon travail ?

Pour connaître votre situation professionnelle et permettre de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail (lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.).

Mes habitudes de vie ?

Pour connaître vos habitudes de vie, permettre d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs selon vos besoins (modes de transports, scolarisation de vos enfants, etc.).

Mes données personnelles?

Pour vérifier qu'il n'y a ni oubli, ni double dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2028.

Mon foyer ?

Pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs: crèches, écoles, maisons de retraite, etc.


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Insee
Mesurer pour comprendre
En partenariat avec votre commune

Recensement de la population 2027

The illustration is divided into two main parts. The top part shows a diverse group of people of various ages and ethnicities, including a person in a wheelchair, a woman with a stroller, and a child, all enclosed within a green speech bubble. The bottom part shows a colorful town scene with a pink bus, a tall white building with a red 'H' (hospital), a red-roofed house, and several people walking and cycling on a path. The background is a light blue gradient.

Vos réponses aujourd'hui
construisent la vie locale
de demain.

 recensement.gouv.fr

Le recensement démarre le 21 janvier.
Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.

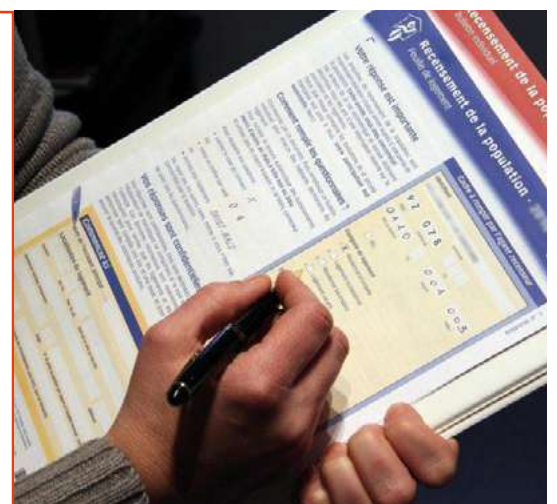
LES DONNÉES RECUEILLIES LORS DU RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

n° imprimé : 156

LA VILLE DE RIVES RECRUTE DES AGENTS RECENSEURS

Dans ce cadre, les services municipaux lancent le recrutement de 13 agents recenseurs. Les candidats devront avoir un niveau d'étude général, une bonne présentation, d'excellentes qualités relationnelles, être organisés, méthodiques, persévérants et discrets. Ils devront être disponibles notamment en soirée et les week-ends. Leur connaissance de la commune, la possession du permis de conduire et d'un téléphone portable seront des atouts. Ces postes sont ouverts à des personnes majeures (âgées au maximum de 70 ans) de profils différents: étudiants, chômeurs, retraités, employés à temps partiel... Candidatures à transmettre **avant le 31 octobre 2026**.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez prendre contact avec la coordinatrice communale, Mme Eve Pépin service État-Civil au 04 76 91 46 44 ou par mail: etat-civil@ville-de-rives.fr



PERSONNEL MUNICIPAL



KARIM ZIDI

*responsable du service Animation de la vie sociale
de la Maison de l'Orgère*

Depuis le mois de juin, Karim Zidi a pris la responsabilité du service Animation de la vie sociale, nouvel intitulé du poste de directeur du centre social de l'Orgère, initié dans un souci de cohérence et d'intégration au Centre communal d'action sociale (le CCAS). Originaire et habitant de la région grenobloise, père de deux jeunes enfants, Karim rejoint ainsi officiellement pour la première fois l'univers des collectivités territoriales, même si sa belle carrière lui a largement permis de côtoyer de près ce premier échelon administratif de proximité que représentent les mairies. À 43 ans, ce solide basketteur affiche en effet un parcours très dense et entièrement dédié à l'animation et à l'accompagnement social. Au départ animateur Bafa en centre de loisirs, il réalise ainsi très jeune que le domaine de l'intervention socio-éducative est fait pour lui et décide alors de se professionnaliser. Titulaire d'un DUT Carrières Sociales et d'une Licence Pro management des organisations du secteur associatif, il a multiplié les expériences, du périscolaire à l'animation jeunesse ou encore en qualité de coordinateur enfance-jeunesse dans plusieurs MJC de l'agglomération grenobloise. Enfin, avant de rejoindre la Ville de Rives, il était en poste à l'école de la seconde chance de Grenoble. Cette diversité de responsabilités et cette connaissance des structures spécialisées témoigne de son attachement fort aux valeurs de solidarité, de partage et de vivre ensemble qui s'avèrent être les bases de la politique de la Ville de Rives en matière de famille et de parentalité. Sur ce nouveau poste, Karim aura donc une mission d'animation très globale, d'abord au niveau de son équipe qu'il souhaite accompagner vers cette transition, puis dans ses relations aux habitants avec lesquels il entend développer des projets participatifs et enfin avec les nombreux partenaires institutionnels et associatifs qui collaborent à la dynamique de la Maison de l'Orgère. Dans notre ville, qu'il découvre active et particulièrement bien équipée, il est déjà tombé sous le charme d'une énergie particulière où la force bénévole et l'implication de l'équipe municipale sont les promesses de projets nombreux et innovants.



ÉVASION ET PARTAGE: RETOUR SUR LE SÉJOUR ESTIVAL À MASSACAN AVEC LE CCAS

Cet été, le CCAS de Rives a vibré au rythme d'une belle aventure collective! Près d'une cinquantaine de participants – petits, grands et aînés – ont partagé un séjour inoubliable au domaine de Massacan, placés sous le signe du soleil, de la convivialité et du lien intergénérationnel. Petits et grands se sont retrouvés pour vivre une parenthèse enchantée loin du quotidien. Entre balades, découvertes, rires partagés et moments de détente, ce voyage a permis de tisser des liens précieux entre les différentes générations de Rivois. Pour sa première grande mise en jambes estivale, ce séjour était piloté et accompagné de près par Karim Zidi, veillant à ce que chaque instant se déroule dans la bonne humeur et le partage. Entre les animations rythmées, les grands repas conviviaux et la beauté des paysages de Massacan, les participants sont rentrés à Rives les yeux brillants et le cœur léger. Une magnifique illustration de la mission du CCAS: créer du lien, favoriser le vivre-ensemble et permettre à chacun de s'évader.

Vous souhaitez participer aux prochaines sorties ou vous renseigner sur les activités de l'Animation de la vie sociale? N'hésitez pas à pousser la porte de la Maison de l'Orgère ou à nous contacter au 04 76 65 37 79.



RETOUR EN IMAGES SUR L'ÉTÉ RIVOIS!

Des stars du festival des Outre-Mers, au défilé du Corso, en passant par les concerts et marchés nocturnes des Mercredis de l'été, la saison estivale a encore une fois tenue toutes ses promesses dans notre ville. Petit florilège en images de ces instants de bonheur partagé!

**Remerciements:**

- Chloé Châteauneuf,
pour les photos du Corso
- Cyril Jacquin, pour les photos
des Mercredis de l'été (contact:
cyril.jacquin38@gmail.com)

UN CENTRE-VILLE MÉTAMORPHOSÉ!

Au terme de deux années de travaux rondement menés, notre cœur de ville offre un visage totalement modernisé. Plus accessible, plus sécurisé et largement plus agréable, ce nouveau centre-ville affiche la promesse d'un dynamisme retrouvé et d'une ville tournée vers l'avenir.

Débutés en septembre 2024, les travaux de modernisation du centre-ville ont été officiellement achevés avec la mise en circulation du tronçon compris entre la rue du 8 Mai 1945 et la partie basse de l'avenue Jean-Jaurès à la mi-septembre. Cette ultime touche s'intègre parfaitement à l'esthétique d'ensemble de ce

centre-ville transfiguré en intégrant par ailleurs deux nouveaux quais de bus, enfin adaptés aux personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, le contraste avec l'ancienne configuration de la rue de la République et des ses alentours saute aux yeux: espace public mieux partagé avec un plan de cir-

culation apaisé et fluidifié, cheminements piétons larges et sécurisés, matériaux modernes et esthétiques, végétation adaptée et largement développée.

Ce projet structurant et fondamentalement nécessaire constitue au final un gage d'attractivité et de vitalité sans équivalent pour notre commune!



DES CHEMINEMENTS PIÉTONS PLUS SÛRS

Élargis par endroit de plus de 40 cm, les trottoirs sont désormais beaucoup plus accessibles sur l'emprise du projet. Surélevés par rapport à la chaussée et protégés par du mobilier urbain adapté, ils proposent une sécurité très appréciable aux piétons et invitent à la promenade tout en offrant un accès facilité aux commerces riverains, dont certains disposent maintenant de nouvelles terrasses.



UNE CIRCULATION REPENSÉE POUR LIMITER LA VITESSE

En réduisant la largeur des voies et en imposant un sens unique de circulation sur la rue de la République (entre ses croisements avec les rues Alfred Buttin et Georges Janin Coste) et la rue Sadi Carnot, ce projet souhaitait limiter la place des véhicules et tout mettre en œuvre pour réduire leur vitesse sur un secteur par ailleurs limité à 30 km/h. Avec l'intégration de deux panneaux stop sur la rue de la République et de plateaux traversants surélevés en lieu et place des passages piétons, cet objectif est largement atteint et les possibilités d'accélération déraisonnables réduites au maximum.



DAVANTAGE DE VÉGÉTATION

L'espace récupéré sur la circulation automobile a permis d'intégrer des îlots de verdure en de multiples points pour en finir avec l'aspect minéral et bétonné de l'ancienne version de notre centre-ville ! Arbres adaptés au réchauffement climatique, arbustes fleuris, bosquets et places de stationnement végétalisées ont ainsi été déployés sur l'ensemble du projet, du parvis de l'hôtel de ville au cœur de la rue de la République. Les dernières plantations étant programmées pour la mi-novembre, période la plus propice à leur enracinement.



DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR INVISIBLES

Ces travaux d'embellissement et de modernisation auront aussi été l'occasion de rénover à grande échelle les réseaux souterrains d'assainissement et d'alimentation en eau potable du centre-ville, jamais modifiés depuis leur installation dans les années 1960. Ce chantier, piloté par le service du cycle de l'eau du Pays Voironnais, assure leur pérennité pour les 50 années à venir au minimum ! Outre la sécurité des usagers, cette opération constitue également un impératif dans la préservation de la ressource en eau, puisqu'on estime à 20% la part du volume d'eau mis en distribution perdu par fuite dans les canalisations vieillissantes.

DES INTERVENANTS DE QUALITÉ

Outre les riverains et les commerçants, qu'il convient de remercier pour leur patience, la Ville de Rives tient à féliciter les différents intervenants pour leur professionnalisme et leur capacité d'adaptation : le bureau d'ingénierie et de conseils Alp'Etudes ainsi que les équipes des entreprises Colas BTP, Laquet et Care TP.



UN FINANCEMENT CONSÉQUENT ET PARTAGÉ

Cette opération de modernisation a nécessité un budget à la mesure de la métamorphose qu'elle offre aujourd'hui et pour longtemps à notre cœur de ville. Les partenariats financiers ont ainsi permis à la Ville de Rives de ne pas s'engager seule dans une telle aventure.

COÛT GLOBAL DES TRAVAUX DE SURFACE :

3 620 000 €, dont participations de la communauté du Pays Voironnais de 744 508 € et du Département de l'Isère de 72 000 €.

COÛT GLOBAL DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES RÉSEAUX :

1 830 000 € pris en charge par la communauté du Pays Voironnais.



SOLIDARITÉ ET PROXIMITÉ: LE CCAS SE RÉORGANISE POUR RENFORCER L’ACTION SOCIALE À RIVES



Acteur incontournable de la cohésion locale, le Centre Communal d’Action Sociale (CCAS) de Rives fait peau neuve. Pour plus de lisibilité et d’efficacité, il structure désormais son action autour de deux grands piliers hébergés à la Maison de l’Orgère: l’Action Sociale et l’Animation de la Vie Sociale.

Une organisation repensée au service des rivois

Afin de simplifier les parcours des habitants et de rendre le service public plus accessible, le CCAS se dote d’une nouvelle identité organisationnelle. Désormais, les activités historiques du CCAS et celles du centre social unissent leurs forces sous une même bannière: La Maison de l’Orgère Simone Veil. La Maison de l’Orgère s’impose plus que jamais comme le lieu incontournable de cette solidarité de proximité, réunissant en un même lieu toutes les clés pour accompagner, animer et rassembler.

L’Action Sociale

Les activités traditionnellement portées par le CCAS constituent le service Action Sociale. C’est le guichet de référence pour:

- l’instruction des demandes d’aides légales et facultatives.
- l’accompagnement personnalisé des aînés et des personnes en situation de handicap.
- l’écoute, l’orientation et la lutte contre l’isolement ou la précarité.
- l’accompagnement sur les questions de logement social.

L’Animation de la Vie Sociale

Historiquement ancré à la Maison de l’Orgère, le centre social devient officiellement la brique Animation de la Vie Sociale du CCAS. Ce rapprochement institutionnel permet de faire le pont direct entre l’aide individuelle et les dynamiques collectives. Il englobe:

- Les projets d’animation globale et le soutien aux initiatives habitantes.
- Les activités intergénérationnelles, les ateliers et les temps forts partagés.
- L’implication active des habitants dans la vie locale.

Un guichet unique, des expertises croisées

Concrètement pour les Rivois, cette réorganisation signifie un parcours fluidifié: qu’il s’agisse de pousser la porte pour un besoin d’accompagnement administratif ou de participer à une activité de loisirs et de lien social, les équipes se mobilisent ensemble à la Maison de l’Orgère. Ce nouveau visage du CCAS affirme une ambition claire: bâtir un territoire uni, solidaire et résolument tourné vers l’humain.

 **Renseignements et contacts auprès de l’accueil de la Maison de l’Orgère (04 76 65 37 79) ou sur www.mairie-rives.fr**

LES COLIS DE FIN D’ANNÉE 2026 DU CCAS

À l’approche des fêtes de fin d’année, le CCAS de la Ville de Rives a le plaisir d’offrir un colis gourmand aux Rivois et Rivoises de plus de 70 ans. Une attention chaleureuse pour célébrer cette période festive, particulièrement auprès de nos aînés.

Une procédure simplifiée pour ne rien oublier

Afin d’éviter tout gaspillage et de veiller à ne rater aucun de nos aînés, la Ville de Rives renouvelle sa démarche: les bénéficiaires éligibles reçoivent directement un courrier-réponse à compléter et à retourner **avant le vendredi 13 novembre 2026** au CCAS de Rives (par voie postale ou en dépôt sur place).

Modalités de distribution

Pour faciliter le retrait de votre colis, deux options s’offrent à vous:

- En mairie: une permanence de distribution est organisée le mardi 8 décembre 2026.
- À domicile: pour les personnes rencontrant des difficultés de déplacement, une livraison est assurée directement à domicile les jeudi 10 et vendredi 11 décembre 2026 par les élus et les équipes.

COUPON-RÉPONSE (À RETOURNER AVANT LE 13 NOV. 2026)

Madame	Monsieur
Nom:	Nom:
Prénom:	Prénom:
Date de naissance:	Date de naissance:
N° téléphone:	
Adresse:	

- ☐ souhaite bénéficier d’un colis de fin d’année ☐ **SOLO** ☐ **DUO**
- ☐ ne souhaite pas bénéficier d’un colis de fin d’année

Renseignements auprès du CCAS de Rives, à la Maison de l’Orgère, ou par téléphone au 04 76 65 37 79.





SOLIDARITÉ: LE « CAFÉ DES AIDANTS » S'INSTALLE À LA MAISON DE L'ORGÈRE

Accompagner un proche malade, en situation de handicap ou fragilisé par l'âge demande un dévouement de chaque instant. Parce que cette mission d'aidant peut aussi mener à l'épuisement et à l'isolement, le CCAS de Rives lance, en partenariat avec le Département de l'Isère son nouveau « Café des aidants »: un espace mensuel de répit, d'écoute et de partage, ouvert à tous.

Un temps de respiration et de soutien sans tabou

Inscrit pleinement dans la nouvelle dynamique d'action sociale de la commune, le Café des aidants se veut un lieu convivial, chaleureux et bienveillant. Animé conjointement par des professionnels (travailleurs sociaux et spécialistes de l'accompagnement), ce rendez-vous n'est pas un groupe de parole austère, mais un espace d'échanges d'expériences entre pairs. L'objectif est simple : permettre à chacun de souffler, de briser l'isolement, de déposer ses inquiétudes et de trouver des clés concrètes pour le quotidien, sans jugement.

Un programme thématique au plus près des préoccupations

Le dispositif, labellisé par l'Association Française des Aidants, propose un cycle de rencontres mensuelles abordant les grandes étapes et les défis de la vie d'aidant. Chaque premier mardi du mois (hors vacances scolaires), de 14h à 15h30, un thème spécifique est mis à l'honneur :

- Mardi 3 novembre 2026 : « Mes astuces d'aidant au quotidien. »
- Mardi 1er décembre 2026 : « Financer le maintien à domicile : vos solutions. »

📍 **Espace Pierre Brigard (164, rue Sadi Carnot - Rives). Renseignements et contacts auprès des services du Département de l'Isère au 04 57 56 11 30**

ANIMATION: UN THÉ DANSANT SPÉCIAL KARAOKÉ POUR NOS AÎNÉS!

Amateurs de chansons françaises, de danse et de moments chaleureux, à vos agendas ! Le CCAS de Rives vous convie à son prochain thé dansant aux accents de karaoké, le jeudi 5 novembre 2026 à partir de 13h30 à la salle François Mitterrand.

Un après-midi festif et intergénérationnel

Parce que le lien social et la joie de partager de bons moments sont au cœur des missions d'action sociale de la commune, ce rendez-vous s'adresse à tous les Rivois et Rivoises âgés de 65 ans et plus. Au programme de cet après-midi : une piste de danse animée, des mélodies intemporelles à reprendre en cœur, et l'occasion rêvée de donner de la voix ou simplement de se déhancher sur vos tubes préférés lors de cette édition spéciale karaoké ! C'est le moment idéal pour se retrouver, rire et partager un moment de convivialité à l'approche de l'hiver.

Comment s'inscrire ?

Les places étant limitées pour garantir le confort et la convivialité de tous, pensez à vous inscrire dès à présent auprès du CCAS de Rives.

📍 **Inscriptions et renseignements: à l'accueil de la Maison de l'Orgère ou par téléphone au 04 76 65 37 79. Événement réservé aux personnes de 65 ans et plus, gratuit sur inscription obligatoire.**



ACCESSIBILITÉ ET DROITS: UNE NOUVELLE PERMANENCE APF FRANCE HANDICAP À LA MAISON DE L'ORGÈRE



Dans le cadre de sa politique renforcée d'accès aux droits et d'accompagnement de proximité, le CCAS de Rives accueille une nouvelle permanence mensuelle portée par l'association APF France.

Faciliter l'accès aux droits et l'accompagnement

Parce que l'inclusion et le soutien aux personnes en situation de handicap et à leurs proches nécessitent des réponses concrètes et de proximité, la Ville de Rives s'associe à APF France Handicap. Cette nouvelle permanence, installée au cœur de la Maison de l'Orgère, a pour vocation d'offrir un espace d'écoute, d'information et d'orientation personnalisé. Qu'il s'agisse de questions liées à l'accès aux droits, aux démarches administratives ou à l'accompagnement du parcours de vie, un référent de l'association reçoit les usagers dans un cadre privilégié et confidentiel.

📍 **Pour toute information complémentaire ou pour prendre rendez-vous auprès de la permanence, vous pouvez contacter l'accueil du CCAS au 04 76 65 37 79**

L'ESPACE OSMOSE AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE

Situé au 251 de la zone des 3 Fontaines et accueillant initialement un cabinet de kinésithérapeutes (Alexandra Batigne et Lucie Blondin), le centre Osmose précise son attachement au bien-être avec l'intégration de nouvelles offres très spécifiques.

BLOOM YOGA BY FLO, LA VOIE DE L'HARMONIE

À 45 ans, Floriane Granger, responsable des achats dans le secteur industriel, se lance dans une activité à temps partiel afin de proposer des cours de yoga sur notre commune. Cette discipline et en particulier le yoga Vinyasa, l'une de ses formes les plus populaires et les plus modernes, s'est révélée à Floriane à une époque de sa vie où elle était en colère contre son propre corps et en grande souffrance psychologique. Désireuse de partager cette passion et de transmettre à d'autres ses bienfaits, physiques et psychiques, elle s'est donc formée auprès d'un organisme certifié grâce au compte personnel de formation (CPF). Eminemment «inclusif», le yoga proposé par Floriane est ainsi ouvert à tous, sans limite d'âge et elle propose même des ateliers adaptés pour enfants de 3 à 10 ans. Par ailleurs, cultivant sa bienveillance naturelle, Floriane poursuit sa formation autour du Yin yoga, doux et lent, intégrant

les principes de la médecine traditionnelle chinoise et spécialement adapté aux pathologies spécifiques aux femmes, qu'elle compte mettre en pratique en 2027. Les séances auront lieu dans un premier temps tous les mardis de 12h30 à 13h30, uniquement sur réservation.

☎ 06 76 41 82 40

Sur Instagram : @bloomyoga_byflo

Pour réserver : bloomygabyflo.setmore.com/fr

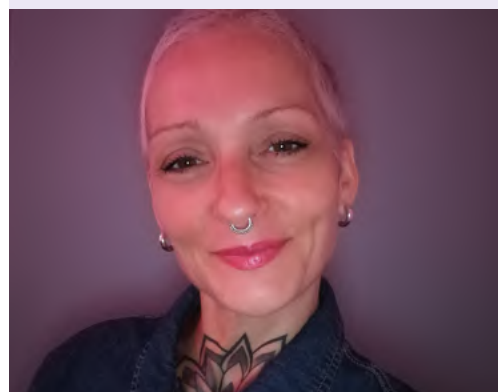


WONDERPOLE, LA CONFIANCE PAR LA DANSE

Virginie Pennetier diffuse depuis plus d'une décennie son savoir-faire autour de la pole dance, discipline sportive et artistique qui combine la danse et des acrobaties aériennes autour d'une barre verticale. Les séances qu'elle propose visent en priorité à aider les femmes à reprendre confiance en elles, à se challenger pour réussir des mouvements spécifiques sur la barre et évacuer les tensions. Diffusant également des cours de Happy Dance qui mélangent mouvements simples, énergie positive et bonne humeur, Virginie croit fortement aux bienfaits de la danse et à sa capacité à favoriser rapidement la sérénité et l'harmonie. Ouverts à toutes, débutante ou plus expérimentée, ses cours sont ainsi l'occasion de se dépenser en musique et de se faire plaisir en apprenant des chorégraphies simples et ludiques qui seront ensuite diffusées à un public restreint lors de spectacles de restitution annuels.

🌐 Site internet pour réservation : espacewonderpole.simplybook.it
06 95 35 41 77

Sur Facebook : wonderpole38
Cours mercredi à 18h15, jeudi 17h45, vendredi à 12h30 et 19h30, samedi à 11h et 12h30



ARBOREA, LA RÉFLEXOLOGIE AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE FÉMININ



Originaire de Moirans, infirmière diplômée d'Etat ayant évolué en soins intensifs de cardiologie, Débora Lourenco a fait le choix à 23 ans de se spécialiser dans l'accompagnement des femmes à travers des techniques de réflexologie spécifiques. C'est en découvrant à titre personnel cette pratique de bien-être utilisant le massage et la pression sur des zones du corps dites « réflexes » afin de stimuler les capacités d'autorégulation de l'organisme, qu'elle a décidé de se l'accaparer, en prenant conscience de l'insuffisance de cette composante dans

les prises en charges médicales en milieu hospitalier. Au terme de huit mois de formation dans un centre dédié, elle est donc aujourd'hui certifiée et pleinement disponible pour aider les femmes à apaiser leurs tensions et à rétablir les équilibres très subtils de leurs corps, notamment en lien avec le système nerveux, les émotions et les variations hormonales. Après l'ouverture d'un premier espace sur Saint-Egrève l'année dernière, Débora vous accueille uniquement sur rendez-vous les mercredis de 14h à 19h, dans un premier temps. Proposant par ailleurs, des massages pour enfants et bébés, elle vous procurera un accompagnement tout en douceur, pensé pour vous aider à relâcher les tensions, retrouver votre énergie et vous reconnecter à vous-même.

📞 Sur rendez-vous, les mercredis de 14h à 19h / arborea.support@gmail.com
06 14 96 67 19 / Site internet pour réservation : www.arboreareflexologie.fr
Sur Instagram : arborea_reflexologie

ACTUALITÉS INTERCOMMUNALES

DES AIDES POUR BIEN VIEILLIR CHEZ VOUS!



Des critères d'éligibilité simples



Personnes âgées de plus de 70 ans sans condition de GIR



Résidence principale sans condition d'ancienneté



Personnes âgées de 60-69 ans (GIR 1 à 6)



Propriétaire occupant ou locataire du parc privé



Personnes en situation de handicap sans condition d'âge



Sous condition de ressources (revenus modestes et très modestes)

Une aide incitative pour permettre d'accélérer l'adaptation du parc

➤ **Subvention du coût des travaux à hauteur de:**

- 70 % pour les ménages aux revenus très modestes
- 50 % pour les ménages aux revenus modestes

➤ **Un accompagnement obligatoire**

- accès à un AMO qualifié tout au long du dispositif pour les ménages éligibles

➤ **Une large gamme de travaux financés**

Vous avez des difficultés à accéder à votre douche, à monter les escaliers ou vous souhaitez réaménager votre intérieur pour faire face à une perte de mobilité ou un handicap ? Avec son programme « Pays Voironnais Rénov' » la Communauté d'agglomération vous aide à adapter votre logement. Avec un accompagnement personnalisé et gratuit, le Pays Voironnais va plus loin que les primes de l'État (Ma Prime Adapt) en vous proposant la visite d'un conseiller technique à domicile qui prendra en charge toutes les démarches administratives pour vos demandes de subventions.

+ INFOS : N'attendez plus, appelez un conseiller de l'Espace France Rénov' à l'AGEDEN au 04 76 14 00 10 ou info@infoenergie38.org. C'est sans engagement et vous pourrez vérifier votre éligibilité (munissez-vous de votre dernier avis d'imposition).

DES FORMATIONS POUR DEVENIR GUIDE COMPOSTEUR

Vous aimez jardiner, composter, apprendre et partager ? Vous souhaitez agir concrètement pour réduire les déchets et vous investir dans un projet local et collectif ? Devenez Guide Composteur ! Le Pays Voironnais vous propose une formation gratuite pour acquérir les connaissances et les compétences nécessaires sur le compostage, le broyage, le paillage et la gestion des déchets de jardin et de cuisine. Le Guide Composteur devient une personne ressource auprès des habitants : il peut conseiller, informer, sensibiliser et partager les bonnes pratiques du compostage et du paillage.

La formation s'adresse à toutes et tous, bénévoles ou salariés, débutants ou déjà sensibilisés au compostage, qui souhaitent approfondir leurs connaissances et contribuer à la dynamique locale.

Une formation gratuite et concrète

Au programme : des temps en salle, des visites de terrain, des études de cas, des témoignages et la découverte d'outils et de solutions directement applicables. Si vous souhaitez devenir acteur du compostage sur votre territoire, rejoignez le réseau des Guides Composteurs du Pays Voironnais et inscrivez-vous !

 **Formations sur le site écologique de Coublevie. Contact: Franck Lauer, 06 43 71 98 15**

MOBILITÉS : QUI FAIT QUOI ?

Depuis 2025, le Pays Voironnais a transféré au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise la totalité de ses compétences en matière de mobilité. Alors pour vous aider à y voir plus clair et savoir qui fait quoi, on vous dit tout. Ce transfert marque l'intégration du réseau de transports du Pays Voironnais au sein de M réso, le grand réseau de transports en commun de l'aire grenobloise. Cette intégration permet d'améliorer les services de mobilité pour les habitants, en dépassant les limites administratives des territoires et en facilitant les déplacements entre la Métropole grenobloise, le Grésivaudan et le Pays Voironnais. L'uniformisation de l'offre de transports en commun sous M réso a permis à l'usager de bénéficier de plusieurs avantages :

- une offre de transport harmonisée sur l'ensemble de l'aire grenobloise facilitant les interactions quotidiennes avec la Métropole Grenobloise et le Grésivaudan. Pour vos déplacements sur le territoire du Pays Voironnais, une offre M réso adaptée est proposée, avec une tarification dédiée.
- une tarification unifiée, avec des tarifs spécifiques pour voyager dans le Voironnais (tarification intra-Voironnais basée sur l'ancienne tarification de Pays Voironnais Mobilité), et des tarifs uniques pour voyager sur l'ensemble du périmètre grâce à l'abonnement M réso ; et une tarification solidaire et sociale sous condition de revenus.
- une baisse des tarifs sur les trajets à destination des autres secteurs l'aire grenobloise (Métropole Grenobloise et Grésivaudan) avec l'abonnement M réso.

 **Vous avez des questions sur vos déplacements ? Rendez-vous en Agence de Mobilité située 4 avenue des Frères Tardy à Voiron ou par téléphone au 04 38 70 38 70. Ouverte du lundi au samedi de 8h à 18h30.**

OCTOBRE 2026 | LE JOURNAL DE RIVES | 15



3^e PUCIER DE L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES!

Pour la troisième année, la dynamique équipe des donneurs de sang vous attendra à son grand pucier du 11 novembre! Outre les belles affaires, vous pourrez également profiter d'un espace buvette et restauration mais surtout vous informer sur l'importance du don du sang, et pourquoi pas rejoindre l'équipe!

Prochain don du sang: mercredi 25 novembre, 15h30-19h à l'Orgère

🕒 **Mercredi 11 novembre, 8h-17h au gymnase municipal. Entrée : 1 euro par adulte**
Inscriptions et renseignements : amicale.sang.rivois@gmail.com ou 06 68 06 73 40.



HOMMAGE: LE CURÉ DU MOLLARD S'EN EST ALLÉ

Le 24 septembre dernier, Daniel Joubert nous a quitté. Figure locale, fameux épiciériste et curé officiel de la Commune Libre du Mollard Daniel était très impliqué dans la vie de la cité. Sa bienveillance, son bagou et ses éclats de rire vont beaucoup nous manquer... La Ville de Rives adresse ses sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

DU CÔTÉ DE LA MJC



UNE SOIRÉE « RACONTE-MOI EN IMAGES », DANS LE CADRE DU FESTIVAL LIVRES À VOUS 2026

Une approche inédite des albums jeunesse, une vidéo et une bande-son pour se laisser porter par la lecture. Gratuit à partir de 5 ans.

🕒 **jeudi 22 octobre, 18h30, centre de loisirs des 3 Fontaines**

APÉRO-LECTURE DANS LE CADRE DU FESTIVAL LIVRES À VOUS 2026

Un moment convivial de lecture musicale d'extraits de livres des auteurs invités de l'édition 2026 en partenariat avec la Commune libre du Mollard. Gratuit.

🕒 **vendredi 6 novembre, à partir de 19h, au local de la Commune Libre du Mollard, rue de la Treille**



SPECTACLE « CARMEN SUTRA » DANS LE CADRE DU FESTIVAL PUISSANT-ES

La compagnie Sans Ceintures Ni Bretelles vous propose de retrouver une danseuse, son énergie, des mouvements organiques, une musique électronique originale et engagée incrustant des airs de l'opéra de Bizet pour le plaisir absolu et charnel de la danse et du jeu théâtral. Cet événement est organisé en partenariat avec le festival culturel féministe et rural *Puissant-es* porté par l'association Feeling, qui utilise la culture sous toutes ses formes pour sensibiliser le grand public aux violences liées au genre (informations sur www.puissantes.org).

🕒 **vendredi 20 novembre, 19h ou 20h, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère (tarifs et horaires sur demande auprès de la MJC au 04 76 65 21 45).**

SOIRÉE « ÇA SE DISCUTE »

Venez échanger librement sur le thème « La mort, et si on en parlait ? ». Entrée libre.

🕒 **vendredi 30 octobre, 19h, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère**

EN ROUTE VERS LA MAGIE DES FÊTES!

Du 4 décembre au 2 janvier 2027, notre ville va de nouveau revêtir ses habits de lumière pour proposer une fin d'année féerique, jalonnée de rendez-vous pour toute la famille.



VENREDI 4 DÉCEMBRE

C'est autour d'une déambulation solidaire, ouverte à tous, que sera lancée la période des festivités. Avec un accompagnement musical assuré par la Patamfony, cette joyeuse déambulation dans laquelle chacun est invité à porter une écharpe blanche confectionnée pour l'occasion au profit du Téléthon, fera le tour des illuminations du centre-ville pour rejoindre la fameuse soirée-soupe du centre social, organisée sous la halle des Pompiers.

Départ 18h30 du parc de l'Orgère
Soirée soupe jusqu'à 22h

DU 8 AU 11 DÉCEMBRE

Distributions des « Colis de Noël du CCAS pour les anciens » en mairie, dans les Ehpad ainsi qu'aux domiciles de tous les Rivois de 70 ans ou plus.

MERCREDI 16 DÉCEMBRE

Après-midi de fête avec animations, surprises en guirlande et présence du Père Noël organisé grâce au partenariat de la MJC et de Rives Commerces, l'union des commerçants

14h-18h, parc de l'Orgère
et en centre-ville

COURANT DÉCEMBRE

La Ville de Rives proposera des spectacles adaptés aux élèves de maternelle et de primaire de toutes les écoles de la commune, à l'Orgère dans une ambiance de féerie de Noël.



DU VENDREDI 18 DÉCEMBRE AU SAMEDI 2 JANVIER

La patinoire synthétique de 9 m par 15 m sera de retour place Xavier Brochier, pour le bonheur de tous !

de 10h à 18h, gratuit
fermetures les jours fériés et les dimanches

VENREDI 18 DÉCEMBRE

Le désormais traditionnel spectacle sons et lumières de Noël proposé par Techni Global Audiovisuel, vous invitera à partager la magie des fêtes !

19h30, place de la Libération.



SAMEDI 19 DÉCEMBRE

Après les passages inoubliables de deux stars internationales de la magie et du mentalisme en 2024 et 2025, la Ville de Rives peaufine actuellement une représentation du même acabit, pour vous laisser ébahis et émerveillés par ce spectacle devenu incontournable.

A 19h, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère

Gratuit pour 300 places maximum

Réservations et tickets à la Maison de l'Orgère et en mairie à partir du 1^{er} décembre



COLLECTE NATIONALE DES BANQUES ALIMENTAIRES : ON RECHERCHE DES BÉNÉVOLES !

Événement majeur pour les Banques Alimentaires puisqu'elle représente 9% de leurs approvisionnements annuels, la grande collecte nationale aura lieu cette année vendredi 7 et samedi 8 novembre. Les produits collectés durant ces trois jours par plus de 3500 bénévoles en Isère sont indispensables pour soutenir localement les personnes en situation de précarité alimentaire. Sur le secteur, deux collectes seront ainsi organisées au supermarché Netto à Renage et au supermarché Aldi de notre ville. Cependant, la Banque Alimentaire de l'Isère lance un appel car sur ces deux magasins il manque seize bénévoles pour assurer la collecte du vendredi 6 novembre.

Si vous souhaitez vous impliquer dans cette indispensable opération de solidarité, n'hésitez pas à contacter Dominique Duret, responsable local, qui répondra à toutes vos questions : ba380.dominique.duret@banquealimentaire.org ou au 06 32 14 98 47.



NOUVEAUX HORAIRES DE RENTRÉE POUR LA LUDOTHÈQUE

Grâce aux retours des usagers, la ludothèque a décidé d'adapter ses horaires d'ouverture et de vous offrir davantage de soirées jeux. Désormais, place aux soirées jeux ouvertes à tous, ainsi qu'à des soirées spéciales sur des thèmes, les vendredis des semaines paires !

Attention : les soirées du vendredi ont lieu uniquement les semaines paires. Les vendredis des semaines impaires, pas d'ouverture en soirée.

Les nouveaux créneaux d'ouverture :

- **Mardi : 16h30-18h30**
- **Mercredi : 9h30-12h30 et 14h-18h30**
- **Vendredi : 16h30-18h30 (tous les vendredis)**
- **Vendredi soir : 19h30-22h30 (semaines paires uniquement)**
- **Samedi : 9h30-12h30**

**Contacts : Ludothèque de Rives, 438, rue Bayard, Pôle Petite Enfance
Tél : 07 43 15 71 80**

TRIBUNE POLITIQUE LIBRE

ENSEMBLE DYNAMIQUE RIVES

Rives avance avec méthode et responsabilité. À l'heure où les débats publics s'enferment parfois dans la caricature ou les polémiques stériles, notre majorité fait un choix différent : celui de la clarté, de la construction et du travail au service de tous les Rivois. Gérer une ville aujourd'hui, c'est regarder la réalité en face. Dans un contexte national difficile marqué par l'inflation et la baisse des dotations, nous agissons avec courage pour protéger nos finances sans alourdir la fiscalité. Réorganiser nos services et nos bâtiments publics relève d'une gestion de bon sens pour optimiser l'action municipale. De même, dans un souci absolu de probité et de transparence pour l'argent des contribuables, nous avons saisi cet été la Préfète et la Chambre Régionale des Comptes, afin que toute la lumière soit faite sur le passé et que la gestion publique soit irréprochable. Rives est une ville vivante et chaleureuse. Les transformations de notre centre-ville, saluées par les habitants, démontrent qu'investir pour un cœur de ville plus arboré, plus accessible et armé face au climat est une nécessité d'avenir. Côté jeunesse et éducation, aucune mesure ne pénalise les familles, tandis que la rentrée sportive et associative 2026-2027 illustre la vitalité exceptionnelle de notre tissu local. La politique mérite mieux que des divisions permanentes. Depuis 2020, notre boussole n'a pas changé : ce sont les projets concrets qui changent le quotidien. Plus que jamais, l'équipe municipale est pleinement mobilisée, soudée et à l'écoute, pour faire vivre Rives avec optimisme, exigence et bienveillance.

Les élu-es de la majorité municipale ENSEMBLE DYNAMIQUE RIVES

GROUPE L'ALLIANCE POUR RIVES

Plus de sous dans les caisses ? Le personnel municipal paie !

En septembre, le personnel municipal s'est à nouveau mis en grève générale pour dénoncer des propositions inacceptables de la majorité municipale. Les employé-es municipaux subissent en effet une nouvelle humiliation : leur salaire net baisse de plus de 10%. C'est une honte d'agir ainsi avec des personnels modestes, qui exercent pourtant des missions essentielles pour les Rivoises et les Rivois. D'autres communes voisines, comme Renage ou Voiron, ainsi que le Pays Voironnais, avec un vote positif d'ailleurs du maire de Rives, ont répondu aux mêmes exigences réglementaires sans baisser la rémunération de leur personnel. À Rives, tout le monde est concerné, ou presque : pas le directeur général des services, qui ose même s'accorder des augmentations... Comme la grenouille de la fable de La Fontaine, l'équipe municipale a voulu se faire plus grosse que le bœuf en lançant des travaux coûteux — et, pour certains, inutiles — ainsi que des animations toujours plus chères et disproportionnées. Mais aujourd'hui, la vérité éclate : pour rembourser ces dépenses, le maire et son directeur général des services demandent au personnel communal de se serrer la ceinture. Ils réduisent également les budgets consacrés aux bâtiments communaux existants et oublient, sans surprise, toutes les promesses de campagne. Un simple exemple : la suppression du goûter matinal pour tous les enfants des écoles primaires publiques de la ville. 4500€ par an sur un budget de plus de 10 millions d'euros : ce serait donc trop cher pour des enfants... Le groupe municipal d'opposition « L'Alliance pour Rives » affirme son soutien à l'ensemble des personnels municipaux. Il reste également aux côtés des Rivoises et des Rivois, qui subiront forcément une baisse de la qualité des services qui leur sont rendus au quotidien.

OCTOBRE

JEUDI 15

La Grande Lessive, sur le thème « Photo (et) graphie », de 9h à 17h, place de la Libération

DIMANCHE 18

Pucier du Sou des écoles laïques, 7h30-16h, gymnase municipal

MARDI 20

Permanence du conciliateur de justice, 16h-18h en mairie (prise de rendez-vous au 04 76 91 46 44)

JEUDI 22

Soirée « Raconte-moi en images » organisée par la MJC dans le cadre du festival *Livres à vous*, 18h30, centre de loisirs des 3 Fontaines

SAMEDI 24

Permanence de Julien Stevant, maire, 8h30-12h en mairie (prise de rendez-vous obligatoire au 04 76 91 28 70)

LUNDI 30

Soirée « Ça se discute » de la MJC, sur le thème « La mort, et si on en parlait ? », 19h, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère

NOVEMBRE

MERCREDI 4

Permanence du conciliateur de justice, 16h-18h en mairie (prise de rendez-vous au 04 76 91 46 44)

Permanence de Julien Stevant, maire, 8h30-12h en mairie (prise de rendez-vous obligatoire au 04 76 91 28 70)

Permanence de l'avocat conseil, 16h-18h en mairie (prise de rendez-vous au 04 76 91 46 44)

JEUDI 5

Thé dansant spécial karaoké du CCAS pour les plus de 65 ans, 13h30, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère (sur inscription au 04 76 65 37 79)

VENDREDI 6

Apéro-lecture organisé par la MJC et la Commune libre du Mollard, dans le cadre du festival *Livres à vous*, 19h, rue de la Treille

VENDREDI 6 ET SAMEDI 7

Collecte nationale de la Banque Alimentaire, 9h-19h, Netto Renage et Aldi Rives

SAMEDI 7

Festival folklorique de l'association Os Amigos Emigrantes, 14h-20h, gymnase municipal

MERCREDI 11

Pucier de l'Amicale des donateurs de sang bénévoles, 8h-17h, gymnase municipal

Cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918, 11h, monument aux morts du cimetière

VENDREDI 13

Date limite d'inscription pour les colis de fin d'année du CCAS offerts aux Rivois de plus de 70 ans

VENDREDI 20

Spectacle *Carmen Sutra* organisé par la MJC dans le cadre du festival *Puisant-es*, 19h ou 20h, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère

SAMEDI 21

Permanence de Julien Stevant, maire, 8h30-12h en mairie (prise de rendez-vous obligatoire au 04 76 91 28 70)

Matinée Beaujolais nouveau de la Commune libre du Mollard, dès 9h, halle des Pompiers

MERCREDI 25

Don du sang, de 15h30 à 19h, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère

VENDREDI 27

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants 2026, 19h en mairie (sur inscription au 04 76 91 46 44)

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29

Tournoi de tir en salle de la Compagnie des Archers de Rives, dès 13h, gymnase municipal

DIMANCHE 29

Matinée boudin, diots et fricassée de l'ACCA de Rives, dès 8h30, halle des Pompiers

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

30/06 • Annaïa PERONNET
16/06 • Jules PELLET
17/06 • Oscar GILTROW
18/06 • Emmy CARIN GONÇALVES
08/07 • Élély PROMONET
02/09 • Lyana SAUVEZ

MARIAGE

20/06 • Brigitte DUPUY & Frédéric GERUSSI
03/07 • Meriem AÏCHOUR & Mohamed BGUIR
11/07 • Jessica HEULINE & Jérôme RAULX
11/07 • Laura PLANCHIER & Loïck PERRIN-BAYARD
11/07 • Marie-Celine DE OLIVEIRA & Jeremy SELLES
01/08 • Emeline REBOUD & Guillaume CLÉMENT
15/08 • Séverine ORCEL & Yoann REALE
05/09 • Danni ZHENG & Quentin GUILLARD
12/09 • Jessica CIPRO & Stéphane ASTIER
19/09 • Claire VONO & Sébastien GOUT
19/09 • Océane PORCHER & Nathan FAYOLLE

PACS

16/06 • Lison COLLET-BEILLON & Rémy DECHAUMEL
25/07 • Candyce DUMONT & Samuel TEIXEIRA
29/07 • Emma DUPERTHUY & Emmanuel RENEVIER
25/08 • Lalie BERTRAND & Gaétan CHAMPON-VACHOT

DÉCÈS

12/06 • Manuel GONÇALVES MENDES, 83 ans
16/06 • Robert LATTARD, 91 ans
20/06 • Pierre BREILLER, 82 ans
24/08 • Antoine MANINE, 91 ans
06/09 • Thérèse LAPENNA, 97 ans, veuve BONSIGNORE
08/09 • Lahcen AJABRI, 79 ans

RAPPEL : la parution dans cette rubrique *État civil* est soumise à l'autorisation des familles sollicitées par les services municipaux. L'absence de réponse vaut légalement réponse négative. Si des événements sont manquants, merci de contacter la mairie au 04 76 91 46 44.



PARE-BRISE

Vitrage et éclairage tous véhicules

**20 ZA DES GRANGES
38140 CHARNÈCLES**

04 76 93 56 36

AGRÉÉS ET PARTENAIRES ASSURANCES



perspectim
immobilier d'avenir

La fontaine du parc

T2 à partir de 153 000€TTC*

28 logements

Appartements du T2 au T4

Résidence RE2020

Grandes terrasses

**VENTE DIRECTE PAR
LE PROMOTEUR
AU : 07 48 89 92 39**

*prix du logement seul